

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée
Commission Thématique N°3 :
Erosion des sols

Compte rendu de la réunion du 15 octobre 2012

Etaient présents :

Mme AINAOUI Méline, animatrice du SAGE de la Sensée.
Mr AUChart Ernest, Maire d'Hannescamps.
Mr BLONDEL Jean-François, représentant le Conseil Général du Pas-de-Calais.
Mr BLONDEL Michel, Président de la Commission Thématique N°3 et Maire de Saint-Léger.
Mr DANEL Stéphane, Conseiller Municipal de Sains-les-Marquion.
Mme DESMARETZ Florence, représentant la DDTM du Pas-de-Calais.
Mme GRAVE Mathieu, représentant la Communauté de Communes du Sud Arrageois.
Mr THIEBAUT Fabrice, chargé de mission à l'Institution Interdépartementale Nord – Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée.
Mr VILLAIN Bernard, représentant la DDTM du Pas-de-Calais.

Absents, excusés :

Mme AUBERT Géraldine, représentant l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.
Mr AVRONSART Jean, Conseiller Municipal de Wancourt.
Mme BAUMLIN Nadine, représentant la DDTM du Nord.
Mr BONNAVE Yves, Conseiller Municipal de Monchy-le-Preux.
Mr BULOT Christian, représentant la Chambre de l'Agriculture du Nord.
Mr CARON Sylvain, représentant de la DREAL Nord – Pas-de-Calais.
Mr CAVENAILE Michel, représentant le MNLE.
Mr COMELLI Renée, Maire de Pelves.
Mr COMPAGNONI Bruno, Conseiller Municipal de Paillencourt.
Mr COURTECUISSÉ André, représentant la FNSEA de Sailly-en-Ostrevent.
Mr COURTECUISSÉ Edouard, représentant la FNSEA de Sailly-en-Ostrevent.
Mr DANION Aurélie, représentant la Chambre de l'Agriculture du Nord.
Mr DANTIGNY David, Maire de Boiry-Sainte-Rictrude.
Mr DE GUILLEBON DE RESNES Christophe, représentant du Syndicat des propriétaires agricoles, exploitants et ruraux du Pas-de-Calais.
Mr DE REU Bernard, Maire d'Achiet-le-Grand.
Mr DELAMBRE Henri, représentant le Comité Sensée Environnement MNLE.
Mr DELEBECQUE Patrick, représentant la DDE du Nord.
Mr DERANCOURT François, représentant de la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais.
Mme DERNONCOURT Tiphaine, représentant la Communauté de Communes du Douaisis.
Mr DOLLET Michel, Maire de Boiry-Becquerelle.
Mr DUE Gérard, Président de la Communauté de Communes du Sud-Arrageois.
Mr DURBISE Denis, représentant le Conseil Général du Pas-de-Calais.
Mr DURIEZ Régis, représentant le MNLE

Mr FASCIAUX Jean-Luc, Maire d'Estrun.
Mme FINET Myriam, représentant la Communauté de Communes des Vertes Vallées.
Mr FOUASSIER Eric, représentant la Communauté de Communes du Sud-Arrageois.
Mr GLACET Jean-Marie, représentant la Chambre d'Agriculture du Nord.
Mr HARY Jérôme, Conseiller Municipal d'Abancourt.
Mr HENNEBICQ Michel, représentant la FDSEA.
Mr GUSTAVE Herbo, Président de l'association du MNLE Sensée-Scarpe Artois-Douais.
Mr HOQUET Jean-Claude, Conseiller Général du Pas-de-Calais.
Mr HOUBART Fabrique, Communauté de Communes du Sud-Arrageois.
Mr HOUBRON Pierre, représentant la Fédération de Chasse du Pas-de-Calais.
Mr JEDELE Julien, représentant la DDTM du Pas-de-Calais.
Mr LALOU Vincent, Conseiller Municipal de Vitry-en-Artois.
Mr LALOU Vincent, Conseiller Municipal de Vitry-en-Artois.
Mr LECOUFFE Julien, représentant le GRDA du Ternois Ouest.
Mr LELEU Régis, Maire de Béhagnies.
Mr LESTOCARD Jean-Pierre, Maire de Baralle.
Mr LEVEQUE Jean, représentant le Comité Sensée Environnement, MNLE.
Mr LIBERAL Jean-Maurice, Conseiller Municipal de Lécuse.
Mr MARMUSE Vincent, représentant le SETA de Bapaume.
Mr MAROUSE Jean-Louis, représentant l'ONEMA.
Mr MATHON Bernard, représentant la DDTM du Pas-de-Calais.
Mme MERLIN Brigitte, Conseiller Municipal de Saint-Léger.
Mr MONTAGNE Michel, Maire de Wancourt.
Mr OLIVIER Julien, Conseiller Général du Canton de Marquion.
Mr PARMENTIER Stéphane, représentant le Conseil Général du Nord.
Mr PETIT Jacques, Conseiller Municipal de Marquion.
Mme PICQUE Odille, représentant l'association du MNLE.
Mr POULAIN Gilles, Maire de Brunémont.
Mr RENARD Jean-Marc, Conseiller Municipal de Marcq-en-Ostrevent.
Mr ROBIQUET Christophe, Conseiller Municipal de Beugnâtre.
Mr THIEVET Christian, Maire de Vis-en-Artois.
Mr THUILLIER Fernand, Ervillers.
Mr TOUZE Sébastien, représentant la CAPH.
Mr TREDEZ Alain, représentant la Communauté de Communes du Sud-Arrageois.
Mme VANRENTERGHEM Magdalena, représentant le Syndicat Mixte du SCOT du Cambrésis.
Mr VILLAIN Bernard, représentant la DDTM du Pas-de-Calais.
Mr WEEXSTEEN Jacques, Maire de Beugnâtre.

Mr BLONDEL Michel introduit la réunion en saluant l'ensemble des participants puis cède la parole à **Mr THIEBAUT Fabrice** afin de présenter l'ordre du jour. La parole est ensuite laissée à **Mme AINAOUI Méлина**.

La présentation est jointe en annexe.

Mr BLONDEL Jean-François précise qu'il a reçu les documents seulement vendredi, ils nécessitent l'expertise du personnel compétent pour chaque thématique abordée. Puis **Mr BLONDEL Jean-François** demande la date limite pour remettre les critiques.

Mr THIEBAUT Fabrice répond qu'il est possible de recevoir les remarques avant la prochaine CLE qui aura lieu le 14 novembre 2012.

Mr DANEL Stéphane déclare que les actions, mises en place dans le cadre du site pilote, ne sont pas citées, « Connaissance des usages » p75.

Mr THIEBAUT Fabrice précise que celles-ci ne sont pas citées mais elles sont résumées.

Mr DANEL Stéphane remarque que les actions ne sont assez mises en avant alors que des travaux, dans le cadre du site pilote, ont déjà commencé. Puis, il demande si les actions, prévues sur le site pilote, se généraliseront sur le bassin versant du SAGE.

Mr THIEBAUT Fabrice déclare que si elles sont concluantes, elles seront transposées sur tout le bassin versant.

Mr BLONDEL Michel ajoute que d'un point de vue graphisme, les légendes des cartes, au sein de l'Atlas cartographique, sont peu lisibles puis les cartes, notamment au sein du document « Connaissance des usages », sont parfois floues.

Mr BLONDEL Jean-François demande des précisions concernant la détermination de l'état temporaire ou permanent des cours d'eau.

Mr THIEBAUT Fabrice répond que pour cela, il faudrait regarder le contexte dans lequel cette carte a été élaborée, la source est HYDRATEC et provient de l'Etude hydraulique globale du SAGE de la Sensée.

Mr BLONDEL Michel déclare ne pas avoir compris les deux hypothèses de RU évoquées dans le bilan volumétrique de la nappe de la craie, « Connaissance des milieux » p126.

Mr THIEBAUT Fabrice répond qu'à partir de ces deux hypothèses de ruissellement, la capacité de recharge de la nappe est calculée.

Mme DESMARETZ Florence demande, au sujet des acteurs du drainage « Connaissance des usages » p32, si le fait que les départements financent le drainage, pour lutter contre les inondations, a des effets positifs sur la parcelle. Elle explique que l'ajout de cette phrase est contradictoire avec le raisonnement mis en place précédemment, visant à expliquer objectivement les effets négatifs du drainage sur le milieu.

Mr THIEBAUT Fabrice répond que ce paragraphe a été ajouté afin de prendre en compte les remarques formulées lors de la précédente Commission Thématique, ainsi différents points de vue, concernant les effets du drainage sur le milieu, ont été notés dans le document.

Mr BLONDEL Jean-François, concernant la carte 31 de l'Atlas cartographique, demande à quoi correspond la partie zonée en blanc.

Mr THIEBAUT Fabrice précise que les zones blanches ne disposent pas d'établissements publics en charge de l'assainissement : elles disposent d'un assainissement non collectif. Il ajoute qu'il est possible de revoir la légende pour une meilleure compréhension.

Mr VILLAIN Bernard demande ce que « SAU » signifie, carte 24 de l'Atlas cartographique.

Mr THIEBAUT Fabrice répond qu'il s'agit de la surface agricole utile, et ajoute qu'au sein de l'Atlas cartographie, il a été choisi d'intégrer des titres concis.

Mr BLONDEL Jean-François déclare que les canaux n'apparaissent pas au sein de la carte 40 de l'Atlas cartographique. Puis il demande s'il existe des données plus récentes pour la SAU, car celles-ci datent de 2000.

Mme AINAOUI Méлина précise que ces données sont à exporter à partir de la base de données en ligne du RGA ; toutefois, cette base de données est en cours d'élaboration et ainsi, toutes les rubriques ne sont pas encore mises à disposition.

Mr DANEL Stéphane demande quelle est l'avancée des actions sur le site pilote.

Mr BLONDEL Michel déclare que des problèmes persistent concernant l'acquisition des terrains. Les agriculteurs sont d'accord pour céder les terrains en vue d'un échange. Monsieur BLONDEL ajoute qu'il manque seulement 1,5 hectares afin d'effectuer un échange de surface et permettre de lancer les travaux pour les mesures antiérosives.

Mr VILLAIN Bernard propose d'établir un schéma afin de résumer les différents noms des cours d'eau et leurs limites.

Mme DESMARETZ Florence annonce qu'il est difficile de distinguer les deux types de prise d'eau, carte 22 de l'Atlas cartographique.

Mr THIEBAUT Fabrice propose ainsi de revoir la couleur des pictogrammes.

Mr BLONDEL Jean-François demande s'il est possible d'avoir une version numérique de l'état initial.

Mr THIEBAUT Fabrice déclare qu'il est envisagé de mettre en ligne ces documents sur le site internet dédié au SAGE de la Sensée.

Mme DESMARETZ Florence ajoute qu'au sein de la légende de la carte 42, de l'Atlas cartographique, le terme « autres » est à éviter.

Mr THIEBAUT Fabrice répond que cela devrait correspondre au risque d'inondation lié aux remontées de nappe, et que cela nécessiterait d'être vérifié.

Puis il clôture les échanges en précisant que les critiques peuvent être envoyées à l'adresse mail de l'Institution.

Mr BLONDEL Michel conclue la réunion en remerciant les membres de la Commissions de leur présence.

Mr DANEL Stéphane souhaite émettre une ultime remarque en précisant que le canal Seine Nord n'est pas abordé dans ces documents.

Mr THIEBAUT Fabrice déclare que la réalisation de ce canal n'est pas assurée et que si cela s'effectuera, les impacts du canal seront notés dans les documents « Diagnostic » ou « Tendances et scénarii » de l'Etat des lieux.